

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 24 décembre 2018 portant modification de la circonscription  
des brigades territoriales du Grand-Serre et de Saint-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme)**

NOR : INTJ1833165A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La circonscription des brigades territoriales du Grand-Serre et de Saint-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme) est modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales du Grand-Serre et de Saint-Donat-sur-l'Herbasse exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Saint-Donat-sur-l'Herbasse</b>	Arthémonay Bathernay Bren Charmes-sur-L'herbasse Chavannes Crépol Margès Marsaz <b>Miribel</b> Montchenu Ratières Saint-Donat-sur-l'Herbasse Saint-Laurent-d'Onay	Arthémonay Bathernay Bren Charmes-sur-L'herbasse Chavannes Crépol Margès Marsaz Montchenu Ratières Saint-Donat-sur-l'Herbasse Saint-Laurent-d'Onay
<b>Le Grand-Serre</b>	Châteauneuf-de-Galaure Hauterives Le Grand-Serre <b>Montrigaud</b> <b>Saint-Bonnet-de-Valclérieux</b> Saint-Christophe-et-le-Laris Saint-Martin-d'Août Tersanne	Châteauneuf-de-Galaure Hauterives Le Grand-Serre Saint-Christophe-et-le-Laris Saint-Martin-d'Août Tersanne <b>Valherbasse</b>